



Municipales : Vote par anticipation des forces armées et de sécurité

Comme annoncé par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), le vote par anticipation des forces armées et de sécurité s'est déroulé ce vendredi 28 juin dans les centres de vote retenus à cet effet dans le cadre des élections municipales.

Ce vote par anticipation concernait uniquement les éléments des forces armées et de sécurité régulièrement inscrits sur les listes électorales et disposant de leur carte d'électeur.

Le vote général est pour sa part prévu ce dimanche 30 juin 2019. Au total 1527 conseillers municipaux seront élus dans 117 communes à l'issue de ce scrutin.

Il faut rappeler que les dernières élections municipales au Togo remontent à 1987.

La Rédaction